

**POSTULAT JEAN-FRANCOIS COSSETTO AU NOM DU GROUPE
“AVANCONS”.**

Mise en sens unique et gestion de la circulation au centre de Bex, notamment le parking, l'accès à la poste et aux commerces, ainsi que l'arrêt du bus scolaire.

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Madame et Messieurs les Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir prendre en considération ce postulat concernant la gestion de la circulation au centre de Bex, avec certains points stratégiques sensibles.

Ce postulat est déposé ce jour conformément à l'article 31 de la Loi sur les communes, lettre a.

Je demande à la Municipalité d'étudier la possibilité d'instaurer un sens unique au centre de Bex, de gérer les accès au parking, à l'office postal ainsi qu'aux différents commerces. Enfin, l'arrêt du bus scolaire doit également être repensé.

- **Le sens unique doit permettre de dégager de l'espace afin de rendre notre place du marché plus conviviale, de repenser son arborisation et ses espaces verts de manière à la rendre attrayante.**
- **Les accès au parking, doivent être mis en valeur de manière à privilégier l'accès aux commerces de manière ponctuelle et limitée dans le temps.**
- **L'arrêt du bus scolaire doit être repensé, lieu sécurisé, en dehors des axes routiers et de préférence aux abords des écoles.**

Je suis à votre disposition pour développer dans les détails ce postulat.

Au nom du parti de l'Avançons : Jean-François Cossetto.